

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 16 décembre 2024

Délibération N° DE_2024_103

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	14	14
Date de la convocation : 12/12/2024		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, François FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Tarifs du camping municipal le Gilliaou - 2024

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission tourisme et après en avoir délibéré,

Décide que les tarifs suivants seront applicables au camping dès son ouverture pour la saison 2025. Ces tarifs sont TTC. La taxe de séjour n'est pas incluse.

Tarif par Emplacement et par nuit	
Forfait pour un espace sur un emplacement partagé (pour une tente et deux personnes) :	8,00 €
Un lit dans la tente marabout	11,00 €
Emplacement normal	8,00 €

Tarifs par personne et par nuit	HS	En Saison
Adulte	4,00 €	5,00 €
Enfant	3,00 €	4,00 €

Location d'un emplacement à l'année	
Loyer annuel	1 500,00 €

Charges annuelles	500,00 €
-------------------	----------

Location d'une "Pigne"	HS	En Saison
location pour une nuit	40,00 €	50,00 €

Forfait pour un véhicule aménagé et ses occupants	HS	En Saison
Un véhicule	20,00 €	30,00 €

Services complémentaires	
Electricité (1 prise)	4,00 €
Animaux (type chien)	2,00 €
Equidé	5,00 €
Location d'une tente (1 nuit)	5,00 €
Location d'un matelas (1 nuit)	3,50 €
Serviette de toilette (vente)	12,00 €
Shampooing / gel douche (vente)	1,50 €
Machine à laver	2,00 €
Lessive (la dose)	1,00 €
Cendrier de poche (vente)	2,00 €
Casquette (vente)	15,00 €

Stéphan MAURIN
Président de séance




Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

François FOLCHER
Secrétaire de séance




Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024

048-200057594-DE_2024_103-DE
A G E D I

DE_2024_103